

20 Minutes

Législatives 2022 : Taha Bouhafs officialise sa candidature à Vénissieux, avant de porter plainte contre ceux qui l'ont « diffamé ou

Suivre

Afficher le profil

J. Le. - Il y a 6 h



Réagir



15 commentaires

60

Le journaliste et militant de 25 ans a confirmé samedi soir être candidat aux législatives sous la bannière de la NUPES, dans la 14e circonscription du Rhône. Taha Bouhafs compte également porter plainte contre ceux qui l'ont « diffamé ou injurié »



© JOEL SAGET / AFP

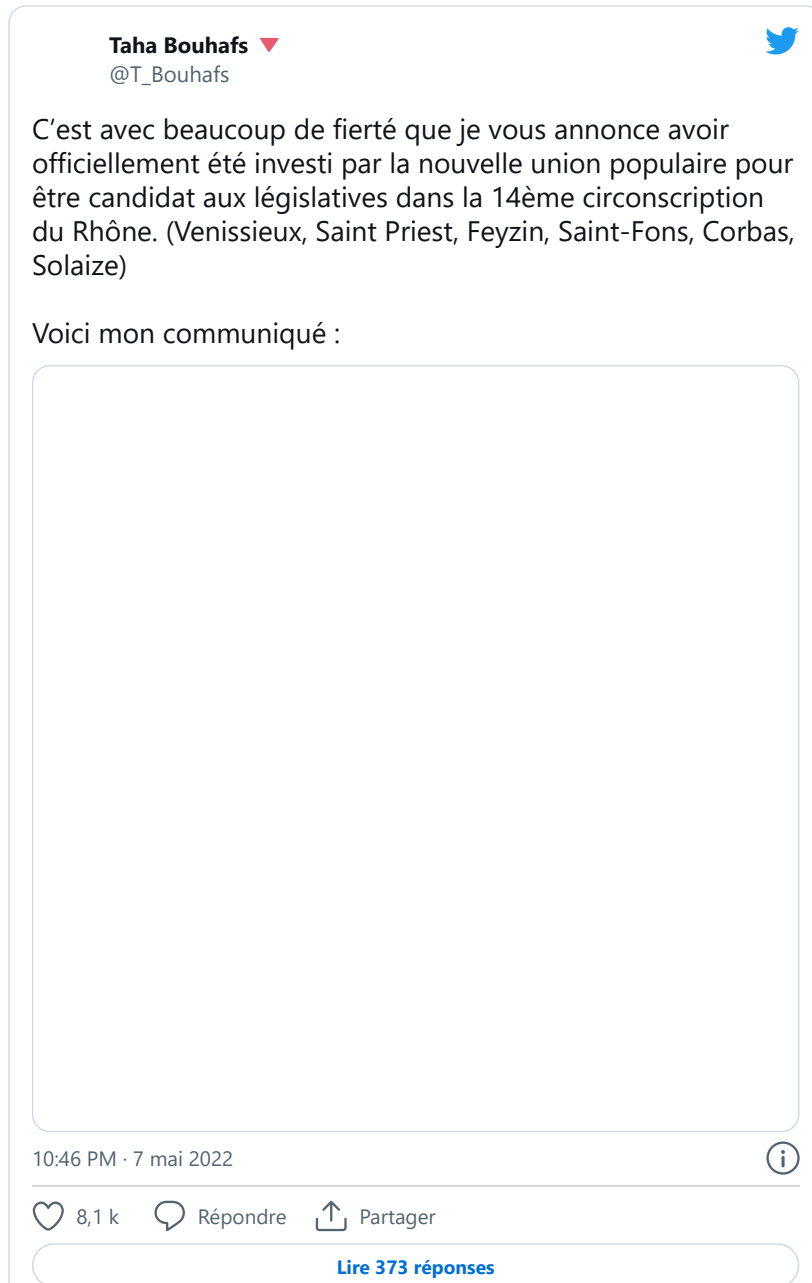
Désormais officiellement investi, Taha Bouhafs s'est dit "écoeuré et épuisé" par les critiques dont il a fait l'objet ces derniers jours.

ELECTIONS - Le journaliste et militant de 25 ans a confirmé samedi soir être candidat aux législatives sous la bannière de la NUPES, dans la 14e circonscription du Rhône. Taha Bouhafs compte également porter plainte contre ceux qui l'ont « diffamé ou injurié »

« C'est avec beaucoup de fierté que je vous annonce avoir été officiellement

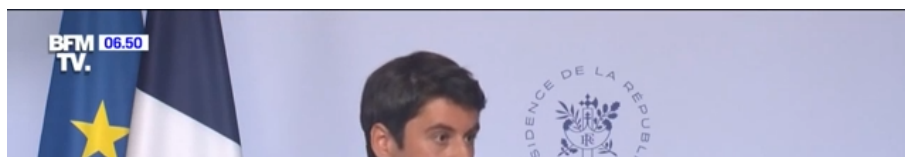
15

déclaré [Taha Bouhafs](#) dans un communiqué publié samedi soir. Il représentera la [Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale](#) dans la 14e circonscription du [Rhône](#) (Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Fons, Feyzin, Corbas et Solaize).



Dans son communiqué, le journaliste et militant de 25 ans compte représenter tous les habitants « qui peinent à finir le mois et subissent les discriminations au quotidien ». « J'ai grandi dans un quartier populaire, j'ai vécu dans ma chair la précarité, le racisme et les violences d'Etat », écrit-il. Sa candidature reprend des propositions de LFI comme « l'augmentation du smic à 1.400 euros nets » et « le droit à une retraite digne à 60 ans », ainsi que la « création d'une allocation de 1.063 euros pour chaque jeune de 18 à 25 ans ».

Vidéo: Le silence du gouvernement Castex avant un remaniement qui tarde à arriver (BFMTV)





Le candidat va porter « une série de plaintes » contre ses diffamateurs

Figure controversée, Taha Bouhafs n'oublie pas cependant les violentes critiques dont il a fait l'objet depuis l'annonce de sa probable investiture. « Depuis 15 jours, je subis une campagne acharnée, massive et organisée de diffamation et d'injure, sur tous les plateaux de télévision et de radio », a-t-il déclaré dans une série de tweets publiés vendredi 6 mai.

Il envisage ainsi de porter « une série de plaintes » contre ceux qui l'ont « diffamé ou injurié », dans les domaines politiques et médiatiques, et vouloir saisir « l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (l'Arcom), ainsi que le conseil de déontologie du journalisme ».

Taha Bouhafs ▼ @T_Bouhafs · 6 mai 2022

Depuis 15jr je subis une campagne acharnée, massive et organisée de diffamation et d'injure, sur tous les plateaux de télévision et de radio.

On a tout dit de moi. Rien ne m'a été épargné. Sans qu'une seule fois je sois invité pour me défendre.

Je suis écoeuré et épuisé.

0:51 / 1:58

Taha Bouhafs ▼ @T_Bouhafs

Je dépose une série de plainte contre chaque personne qui m'a diffamé ou injurié.

Je saisis aussi l'[@Arcom_fr](#) et le conseil de déontologie du journalisme pour ces deux dernières semaine de campagne acharnée sans aucune contradiction ou droit de réponse.

[@AA_Avocats](#)

12:41 PM · 6 mai 2022

6,1 k Répondre Partager

[Lire 135 réponses](#)

Élections

Législatives 2022 : Le journaliste Taha Bouhafs candidat LFI à Vénissieux ?

Élections

Législatives 2022 : Entre fronde des communistes et parachutage de figures médiatiques, la campagne s'annonce explosive à Vénissieux

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



G Gala

Emmanuel Macron, cette candidate à Matignon qui ne fait pas l'unanimité : "C'est délirant !"

255 53



G Gala

Procès de Johnny Depp : ce petit sursaut d'Amber Heard en croisant son ex-mari n'est pas passé inaperçu

62



M Marie France

Laver votre voiture à domicile peut vous coûter cher : une belle amende de 450 euros

L'amende peut même aller jusqu'à 75.000 euros dans un cas particulier qu'il vaut mieux éviter de faire, surtout devant un...

344 37



Quinze Mondial

Suivre

Afficher le profil

Toulon : Franck Azéma en colère contre l'EPCR avant les Saracens

Hélène Brasseur



Réagir



commentaires

Le manager toulonnais pointe du doigt une forme d'injustice avant la demi-finale.

15



© Icon Sport
Franck Azéma

Le manager toulonnais pointe du doigt une forme d'injustice avant la demi-finale.

Le Rugby Club Toulonnais a validé son ticket pour le dernier carré de la Challenge Cup, après sa victoire ce dimanche face aux London Irish. Les Varois retrouveront donc les Saracens le week-end prochain, avec leur équipe impressionnante qui comprend pas mal d'internationaux dans ses rangs.

Franck Azéma sait que le défi est considérable pour son équipe, même si on sait que le RCT sait montrer de très belles choses et créer la surprise. Mais le manager toulonnais a également tenu à faire passer un message et à faire entendre son coup de gueule contre l'EPCR.

La raison de sa colère ? Toulon a joué ce dimanche, tandis que les Saracens ont joué leur quart vendredi. Ce qui crée une importance notable dans la préparation et la récupération.

Face aux Saracens, on n'est pas sur la même équité (...) Ça fait combien de temps qu'on enchaîne nous ? Je ne vais pas faire la pleureuse. Mais, on ne joue pas à armes égales. Cette semaine, il n'y aura qu'un vrai entraînement. On se tourne plus sur la récupération que de produire quelque chose. On peut le tourner comme on veut... Sur la compétition propre, pour les quarts et demis, il faut arriver à être raccord.

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



 Ouest-France

Rugby. Le programme complet des demi-finales de la Coupe d'Europe

  1

 15



G Gala

Emmanuel Macron : sur la sellette, ses proches s'inquiètent, "en ce moment, on a intérêt à filer droit"

40 2

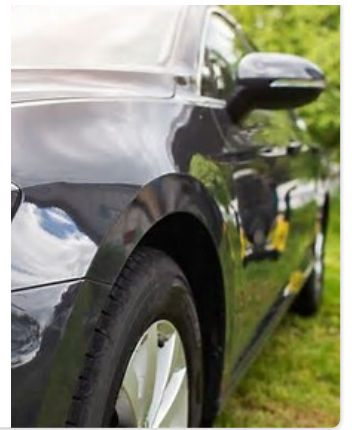


Marie France

Laver votre voiture à domicile peut vous coûter cher : une belle amende de 450 euros

L'amende peut même aller jusqu'à 75.000 euros dans un cas particulier qu'il vaut mieux éviter de faire, surtout devant un...

344 37



15